Forêt communautaire de Mabu, au Mozambique.

forêts & biodiversité

© Daniel Ribeiro/Justiça Ambiental/CIC

Pourquoi la gestion communautaire des forêts est importante

novembre 2015 | briefing

Les Amis de la Terre International

Pourquoi la gestion communautaire des forêts est importante

Qu'entend-on par gestion communautaire des forêts ?

La gestion communautaire des forêts est la méthode la plus efficace pour les peuples et les communautés de bénéficier des avantages des forêts et des terres sans épuiser les ressources naturelles ou porter atteinte au climat.

Construire un abri temporaire au cœur de la forêt de Mabu.

Le terme « gestion communautaire des forêts » (CFM en anglais) englobe de nombreuses pratiques de gestion des ressources communales utilisées par les peuples autochtones et les communautés locales tributaires de la forêt du monde entier.

La CFM propose une autre voie aux pratiques industrielles d'exploitation forestière responsables de la destruction des forêts et de l'apparition de graves formes d'injustice sociale. Elle associe à une technologie adaptée, la connaissance ancestrale et les pratiques communautaires liées à l'utilisation des ressources.

Néanmoins, la gestion communautaire des forêts ne se résume pas à une approche technique, elle permet aussi aux communautés de tenir un rôle de premier plan dans l'exercice du contrôle politique sur leurs territoires et leurs ressources. C'est une composante essentielle du « Buen Vivir », une alternative sociale et politique à la tendance observée de marchandisation et de privatisation des terres, des forêts et de la biodiversité. Le « Buen Vivir » favorise une coexistence bénéfique et respectueuse entre les êtres humains et la nature contrairement aux activités économiques, socialement et écologiquement, destructives.

À de nombreux égards, la CFM doit être comprise comme une « expression abrégée » de la gestion et du contrôle communautaire sur les ressources naturelles. Les forêts sont intrinsèquement liées à d'autres aspects de l'environnement comme peuvent l'être la santé des sols et le recyclage de l'eau. La CFM tient compte également de l'usage de l'eau, des pâturages, de la pêche, de la biodiversité ainsi que des espaces et des territoires sacrés en général. Elle peut inclure un grand nombre d'approches, de l'usage traditionnel par les peuples autochtones en passant par les communautés paysannes et urbaines, lesquelles utilisent, protègent et/ou restaurent collectivement les ressources vitales (Baltodano and Díaz, 2004 ; Baltodano, 2012 ; GFC, 2015).

En plus, d'être extrêmement bénéfique aux peuples autochtones et aux communautés locales tributaires des forêts, la gestion communautaire des forêts est une solution efficace et économiquement viable à l'exploitation forestière industrielle destructive et propose une voie bénéfique à tous face à la perte de la biodiversité et au dérèglement climatique.

Ci-dessus : Gestion communautaire des forêts, au Salvador.

À gauche : Gestion communautaire des forêts, au Costa Rica.

Pourquoi avons-nous besoin d'une gestion communautaire des forêts ?

Favoriser, encourager et renforcer. C'est par cette voie positive et socialement bénéfique que la gestion communautaire des forêts propose de ralentir la perte de la biodiversité et de soutenir l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique. Elle est également en mesure de mettre un terme au déboisement mondial d'ici à 2020. La CFM assume trois rôles majeurs et spécifiques :

- Une meilleure protection des forêts, de la biodiversité, des sols et de l'eau

La CFM a véritable les moyens de mettre un terme au déboisement et à la perte de la biodiversité. Les résultats obtenus sont très positifs en ce qui concerne l'érosion des sols et les inondations qui s'en suivent, et également en termes de protection des ressources hydriques.

Un nombre croissant d'études montre que les forêts gérées par les communautés autochtones et locales peuvent être tout aussi, sinon plus, efficaces que celles gérées exclusivement à des fins de protection. Une méta-analyse d'études de cas publiées sur 40 sites protégées et 33 expériences de la CFM au Mexique, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie révèle par exemple que l'ensemble des zones sous CFM présentait un taux de déboisement annuel plus faible que les sites placés sous des régimes de protection absolue. Le taux de déboisement sous CFM était aussi moins variable (Porter-Bolland et al, 2012).

- Des avantages directs aux droits et aux moyens de subsistance des communautés

La CFM contribue à apporter une justice économique et sociale, parce qu'elle se concentre essentiellement sur le pouvoir décentralisé et les prises de décision liées aux forêts, aux ressources et aux territoires, tout en protégeant et renforçant les droits et les moyens de subsistance des communautés.

La CFM est, par exemple, une méthode particulièrement répandue au Népal, où elle a commencé à être appliquée dès la fin des années 70. Elle a été spécialement mise en place pour améliorer les moyens de subsistance et mettre un terme à la dégradation de l'environnement, et a été couronnée de succès (Stevens et al, 2014).

De même, la baisse rapide des taux de déboisement au Brésil a été atteinte par la mise en œuvre des principes de CFM d'une telle manière que cela a apporté une contribution considérable au développement durable et à la justice sociale. Parce qu'elle reconnaît notamment les droits des peuples autochtones, après des décennies de déni de ces mêmes droits. C'est une aide précieuse pour le développement durable comme pour la justice sociale, et cette forme de gestion prouve qu'il est possible de mettre en place un autre modèle de développement, qui ne conduit pas au déboisement (Boucher et al, 2013).

- Des contributions significatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique

L'augmentation de la surface des forêts sous CFM apporterait une aide considérable à l'atténuation du dérèglement climatique. Les forêts jouent un rôle essentiel en régulant les conditions climatiques au niveau local (Sanderson et al, 2012) et en stabilisant le climat de la planète (CIFOR, 2015). Les forêts absorbent 2,6 milliards de tonnes de dioxyde de carbone chaque année, soit près d'un tiers de l'ensemble du dioxyde carbone relâché par la combustion des combustibles fossiles (CIFOR).

Une analyse de 80 forêts dans 10 pays en Amérique latine, en Afrique orientale et en Asie du Sud montre que la CFM est associée à de hauts niveaux de stockage de carbone (Chhatre and Agrawal, 2009).

Les études réalisées au Brésil, en Honduras, au Niger et au Népal démontrent toutes que la perte des forêts s'est réduite, voire inversée, dans les forêts communautaires (Stevens et al, 2014).

La gestion des forêts communautaires peut aussi jouer un rôle important en permettant aux peuples autochtones et aux communautés locales de s'adapter et de mieux résister aux impacts du dérèglement climatique. Les activités de CFM comme les projets de restauration des mangroves, par exemple, ont montré qu'elles assuraient une protection contre les événements météorologiques extrêmes.

La communauté œuvre à la plantation des arbres au Costa Rica.

Atelier pour la jeunesse sur la gestion communautaire des forêts au Costa Rica.

Pourquoi la gestion communautaire des forêts est importante

suite

La gestion communautaire des forêts : quels sont les secrets de la réussite ?

Les recherches montrent qu'il existe un certain nombre de facteurs clés, qui détermine le succès des initiatives de CFM.

Une méta-étude, comprenant 69 cas dans le monde entier, a notamment identifié les variables suivantes, qui ont un effet significatif sur la réussite des forêts communautaires :

- *la sécurité foncière*
- *un titre de propriété clairement établi*
- *l'adéquation entre les frontières socioéconomiques et biophysiques des ressources*
- *l'application efficace des règles et des réglementations grâce à des mesures de gestion et de sanction*
- *un leadership local et des capacités organisationnelles forts*
- *l'attente de bénéfices*
- *des intérêts communs entre les membres des communautés*
- *une autorité locale.*

(Pagdee et al, 2006).

Rivière dans une forêt communautaire, au Costa Rica.

Quatre communautés se partagent la forêt de Mabu au Mozambique.

Les menaces pour la gestion communautaire des forêts

Il existe plusieurs menaces par lesquelles la gestion communautaire des forêts et les avantages qu'elle procure, pourraient être ébranlés. Elles incluent :

- *Les menaces pesant sur les droits des ressources naturelles et des terres, en particulier les droits communaux, et les autres méthodes traditionnelles.*
- *Un conflit entre les lois coutumières et le droit formel.*
- *Les pressions pour passer du droit communal aux droits individuels.*
- *L'escalade des acquisitions et de l'accaparement des terres pour l'agriculture, l'exploitation forestière industrielle ou les industries extractives, qu'alimentent l'incertitude et les litiges aux droits et au régime foncier.*
- *L'augmentation de la valeur des produits forestiers, notamment lorsqu'elle est combinée à la corruption.*
- *Un affaiblissement général des systèmes de gouvernance traditionnels, principalement en raison de l'influence des modes de vie de l'Occident, et de la migration vers les villes pour l'emploi et l'éducation.*
- *Le dérèglement climatique et la pollution environnementale.*

De nombreuses solutions retenues par les responsables gouvernementaux pour faire face aux problèmes de la perte de la biodiversité et du dérèglement climatique, peuvent aussi représenter une menace directe à la gestion communautaire des forêts.

L'approche des zones protégées, par exemple, employée dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) conduit souvent à l'exclusion des communautés de leurs territoires, empêchant de fait la mise en œuvre de la CFM - bien qu'il soit maintenant reconnu que la CFM est aussi efficace que l'approche des zones protégées, et dans de nombreux cas, est même plus efficace, (voir ci-dessus) (Bray et al 2008 ; Ellis & Porter-Bolland, 2008 ; Nepstad et al 2006).

De même, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, le débat en cours sur la manière de financer la préservation de la biodiversité, entraîne la financiarisation de la nature. Ce qui est également une menace majeure pour la CFM, dans la mesure où l'issue de ce débat pourrait transférer le contrôle des communautés sur la nature aux mains des entreprises par la création de nouveaux marchés rentables.

Les mécanismes orientés sur les marchés en usage, et proposés par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, peuvent aussi être une source de problème pour les communautés et pour leur capacité à continuer de préserver la biodiversité.

Les politiques de marchandisation des forêts, des marchés du carbone (Lohmann, 2006) et le REDD+[1], qui reposent sur les marchés du carbone et de compensation, représentent l'antithèse de la CFM. Ces politiques augmentent le risque que les communautés souffrent de l'accaparement des terres par les investisseurs étrangers, qui cherchent à tirer profit des forêts à haute valeur ajoutée. Elles augmentent aussi les risques que les communautés s'engagent dans des contrats juridiques à long terme, complexes et risqués, qui pourraient ne leur apporter peu, voire aucun bénéfice, et modifier leurs pratiques traditionnelles de gestion des écosystèmes (FoEI, 2014). De plus, ces politiques n'ont aucun effet sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (FoEI, 2014b).

Enfin, il y a des problèmes importants liés à de nombreux processus faux de « sylviculture forestière », parce qu'ils sont en fait orientés pour impliquer les communautés dans des opérations destructrices d'exploitation forestière commerciales par des grandes sociétés. Parmi ces processus figurent de nombreux programmes de « gestion durable des forêts » et « d'exploitation forestière à caractère communautaire » pour lesquels les gouvernements mandatent les communautés, qui habitent dans les forêts pour contrôler ou superviser les opérations d'extraction de bois industriel pour un pourcentage substantiel des bénéfices.

Déboisement pour l'huile de palme à Ucayali, au Pérou.

Note :

1 Le REDD signifie Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le signe « + » réfère à l'inclusion de la conservation, de la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestiers, qui permettent aux plantations en monoculture d'être éligible au financement du REDD. Pour en savoir plus le contrôle du REDD, consultez : http://www.redd-monitor.org/redd-an-introduction/

Pourquoi la gestion communautaire des forêts est importante

suite

Conclusions et recommandations

Un nombre croissant de travaux de recherche démontrent que la gestion communautaire des forêts est une solution à la fois viable et équitable au déboisement, à la dégradation des forêts, à la perte de la biodiversité et au dérèglement climatique.

Une CFM authentique est une politique attrayante et gagnante, parce qu'en plus de protéger les forêts, elle contribue à une justice économique et sociale, en décentralisant le pouvoir et le processus décisionnel sur les forêts, les ressources et les territoires, tout en protégeant et en renforçant les droits et les moyens de subsistance des communautés.

La CFM contribue aussi à l'atténuation du changement climatique - en réduisant le déboisement - et à l'adaptation, en particulier pour les communautés habitant dans les zones côtières. Les forêts et les activités de gestion communautaire connexes ont prouvé qu'elles étaient un rempart face aux événements météorologiques extrêmes.

Toutefois, les Amis de la Terre International recommandent que :

- *Tous les gouvernements reconnaissent, protègent et promeuvent les droits des peuples autochtones et des communautés locales, l'accès aux ressources naturelles et aux savoirs traditionnels aux niveaux international et national. Cela se traduirait par la mise en pratique de lois et de politiques pour consolider les territoires traditionnels sous le contrôle des communautés et pour soutenir financièrement une mise en place efficace de ces mesures. Cela impliquerait aussi la reconnaissance de l'importance du régime foncier détenu par la communauté. Les gouvernements apportent également leur aide pour cartographier les frontières des forêts communautaires, expulser les exploitants illégaux et fournir une aide concrète en l'accent sur la CFM.*
- *Tous les gouvernements s'assurent que la CFM se développe de façon qu'elle promeuve l'autonomie des communautés, sécurise et clarifie le statut du régime foncier, protège les droits des communautés et leur accès aux terres et aux ressources, et respecte et fasse appel aux savoirs traditionnels.*
- *Ces recommandations soient complétées par la promotion de la production du bois à petite échelle, les marchés locaux et les économies solidaires, qui sont à l'abri des rigueurs de la concurrence mondiale. Les activités importantes connexes comprennent l'expansion des activités d'agroécologie et d'agroforesterie, et encouragent l'assistance technique et la formation appropriées.*
- *La CFM et la gestion communautaire des autres ressources soient la politique du choix pour mettre en œuvre la Convention sur la diversité biologique plutôt que pour les zones protégées.*
- *La Convention sur la diversité biologique et la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques rejettent les fausses solutions telles le REDD+ et les politiques qui conduisent à la « financiarisation de la nature ».*
- *La Convention sur la diversité biologique et la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'assurent que les débats sur le financement de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation et de l'adaptation au dérèglement climatique encouragent et favorisent une CFM authentique au lieu des « mécanismes financiers innovants ».*
- *Les communautés dépendant des forêts aient besoin de la mise à disposition pour les populations des infrastructures de base ; des espaces de planification stratégique pour faire face aux problèmes des ressources et du dérèglement climatique ; du renforcement des capacités sur les nouvelles technologies/information ; et des politiques pour financer et faciliter le rétablissement des savoirs traditionnels. Il est aussi important de prendre en considération les aspects différenciés, selon le genre, de la préservation et de la gestion de la biodiversité.*
- *Il importe tout autant d'inverser et de démanteler les nombreuses menaces qui pèsent sur la CFM. Cela inclut la réduction de l'usage et de la demande de denrées alimentaires et des marchandises dérivées du bois, qui sont produites au mépris du déboisement.*

Il est surtout essentiel que toute approche de gestion communautaire des forêts soit basée sur un abandon authentique de l'exploitation forestière industrielle au profit d'un véritable transfert des processus de prises de décision sur les forêts et les ressources à ceux qui ont la connaissance et la compréhension nécessaires de ce qui doit être fait : les communautés locales et les peuples autochtones qui les habitent depuis des générations.

Pour une explication plus détaillée et un aperçu de la documentation pertinente sur le sujet, veuillez consulter en ligne la publication complémentaire des ATI "Pourquoi la gestion communautaire des forêts est importante : document d'information générale", disponible à partir du lien suivant : www.foei.org/resources/publications/publications-by-subject/forests-and-biodiversity-publications/community-forest-management-background-briefing

Veuillez également consulter : Baltodano J., 2015. El Manejo Comunitario de Bosques (MCB): una oportunidad para conservar y restaurar recursos vitales para el Buen Vivir de las sociedades humanas, Javier Baltodano, Coecoceiba-Friends of the Earth Costa Rica, www.foei.org/resources/publications

Références

Baltodano J. and Díaz F., 2004. La restauración ecologista del bosque tropical. Coecoceiba-Friends of the Earth Costa Rica. http://wrm.org.uy/oldsite/paises/CostaRica/restaura.PDF

Baltodano J., Paz L., Wormworth J., 2007. Community-based forest governance: from resistance to proposals for sustainable use, Friends of the Earth International. www.foei.org/wp-content/uploads/2014/07/community-based-forest-governance.pdf

Baltodano J., 2012. Madera caída del bosque tropical. Una opción ambientalmente sana y socialmente justa para producir madera. Coecoceiba-Friends of the Earth Costa Rica. http://coecoceiba.org/wp-content/subidas/2012/05/Madera-Caida-del-bosque-tropical-menor-res.pdf

Baltodano J., 2015. El Manejo Comunitario de Bosques (MCB): una oportunidad para conservar y restaurar recursos vitales para el Buen Vivir de las sociedades humanas, Javier Baltodano, Coecoceiba-Friends of the Earth Costa Rica, www.foei.org/resources/publications

Boucher D., Roquemore S., Fitzhugh E., 2013. 'Brazil's success in reducing deforestation', Tropical Conservation Science, Special Issue, 6 (3):426-445. http://tropicalconservationscience.mongabay.com/content/v6/TCS-2013_Vol_6%283%29_426-445-Boucher_et_al.pdf

Bray D.B., Duran E., Romas V.H., Mas J.-F., Velazquez A., McNab R., Barry B.D., Radachowsky J., 2008. 'Tropical deforestation, community forests, and protected areas in the Maya Forest' Ecology and Society 13(2): 56. www.ecologyandsociety.org/vol13/iss2/art56/

Center for International Forestry Research, 2015. www.cifor.org/forests-and-climate-change/ accessed on 14 October 2015

Chhatre, A., and Agrawal, A. 2009. 'Trade-offs and synergies between carbon storage and livelihood benefits from forest commons', Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA, 106(42). www.pnas.org/content/106/42/17667.full

Ellis E.A., Porter-Bolland L., 2008. Is community-based forest management more effective than protected areas? A comparison of land use/land cover change in two neighboring study areas of the Central Yucatan Peninsula, Mexico. Forest Ecology and Management 256, 1971–1983. www.researchgate.net/publication/222835706_Is_community-based_forest_management_more_effective_than_protected_areas_A_comparison_of_land_useland_cover_change_in_two_neighboring_study_areas_of_the_Central_Yucatan_Peninsula_Mexico._For_Ecol_Manage

Friends of the Earth International, 2014. Traps and Dangers of REDD and other Forest Conservation Projects: Precautionary guide for communities. www.foei.org/resources/publications/publications-by-subject/forests-and-biodiversity-publications/traps-and-dangers-of-redd-and-other-forest-conservation-projects-precautionary-guide-for-communities

Friends of the Earth International, 2014b. Reducing emissions from deforestation and forest degradation (REDD) – FoEI's position. www.foei.org/about-foei/position-papers/reducing-emissions-from-deforestation-and-forest-degradation-redd-foeis-position

Global Forest Coalition, 2015. Community Conservation Resilience Initiative overview and case studies 2015, http://globalforestcoalition.org/resources/supporting-community-conservation/

Lohmann L. (ed). 2006. 'Carbon Trading: a critical conversation on climate change, privatisation and power', Developmental Dialogue vol 48, set 2006. www.thecornerhouse.org.uk/sites/thecornerhouse.org.uk/files/carbonDDlow.pdf

Nepstad D., Schwartzman S., Bamberger B., Santilli M., Ray D., Schlesinger P., Lefebvre P., Alencar A., Prinz E., Fiske G., Rolla A., 2006. Inhibition of Amazon Deforestation and Fire by Parks and Indigenous Lands. Conservation Biology 20, 65–73. http://icfcanada.org/docs/Nepstad_et_al_2006.pdf

Pagdee A., Kim Y., Daugherty P.J., 2006. What Makes Community Forest Management Successful: A Meta-Study from Community Forests Throughout the World. Society & Natural Resources, 19: 33-53. http://digitalcommons.usu.edu/unf_research/36/

Porter-Bolland L., Ellis E., Guariguata M., Ruiz-Mallén I., Negrete-Yankelevich S., Reyes-García V., 2012. 'Community managed forests and forest protected areas: An assessment of their conservation effectiveness across the tropics', Forest ecology and management. Vol 268:6-17. www.cifor.org/publications/pdf_files/articles/AGuariguata1101.pdf

Stevens C., Winterbottom R., Springer J., Reytar K., 2014. Securing Rights, Combating Climate Change: How Strengthening Community Forest Rights Mitigates Climate Change, World Resources Institute. www.criticalcollective.org/wp-content/uploads/wri14_report_4c_strengthening_rights_final.pdf

Forêt communautaire de Mabu, au Mozambique.

Les Amis de la Terre International

mobiliser résister transformer

Les Amis de la Terre International est le réseau écologiste de simples citoyens le plus large du monde : il compte 75 organisations membres et plus de deux millions d'adhérents et de sympathisants. **ATI** *International Secretariat* P.O. Box 19199, 1000 GD Amsterdam, les Pays-Bas. Tel: 31 20 622 1369. Fax: 31 20 639 2181.

www.foei.org

Les Amis de la Terre International

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement par le biais de la Société suédoise pour la sauvegarde de la nature (SSNC). Les opinions exprimées dans le présent document ne sont en aucun cas l'expression d'une opinion quelconque de la part de la SSNC et de ses donateurs.